

Le collectif OSER! répond au questionnaire de l'AISH

Gif-sur-Yvette, le 15 février 2026

Elections municipales du 15 et 22 mars 2026

Monsieur Bonneau,

Nous tenons à vous remercier pour la transmission de ce questionnaire auquel nous avons répondu en toute sincérité. Merci surtout votre engagement sur notre territoire au sein de l'Association pour l'Insertion Sociale par l'Habitat dont nous partageons les valeurs. Merci enfin pour votre document détaillé et utile qui décrit vos actions et votre impact sur le terrain.

Au sein de notre liste d'alternance citoyenne étiquetée à gauche, la question du logement abordable est un enjeu central. A fortiori dans une ville comme Gif-sur-Yvette, où l'offre est chère, limitant la capacité pour les jeunes et les jeunes familles de s'installer. Notre programme le revendique explicitement. Le nom « OSER! » de notre collectif est à la fois un appel à l'action et l'acronyme du projet que nous portons pour la commune : faire de Gif-sur-Yvette une ville Ouverte, Solidaire, Engagée, Responsable... et innovante !

Nous proposons une alternative ambitieuse et crédible fondée sur la participation citoyenne, la justice sociale et la transition écologique, en renforçant les liens avec les associations et les centres de recherche de notre territoire. Votre démarche d'interpellation, et plus largement l'engagement au quotidien d'associations comme l'AISH, sont une illustration de la manière dont nous voyons la démocratie locale.

Vous trouverez ci-dessous nos réponses à vos questions.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information. Notre programme est accessible sur notre site www.oser-gif.fr.

Avec mes sentiments les plus respectueux,



Pierre MANIL

au nom de tout le collectif OSER!

Nos commentaires et compléments de réponses

1. Programme local de l'habitat

Que comptez-vous faire sur le champ de la construction de logement à coût accessible ?

- ➔ À Gif-sur-Yvette, les principaux projets de construction de logement de petite surface, en nombre de lots, se situeront autour de la gare de la nouvelle ligne 18. Ils dépendent de l'opération d'intérêt national en cours sur le quartier de Moulon. Nous avons un pouvoir d'action limité sur ces programmes car ils sont sous maîtrise d'ouvrage de l'EPAPS, mais nous userons de toute notre influence pour que le taux de logements sociaux familiaux y atteigne les 25%.
- ➔ En dehors de ces zones, nous nous engageons à offrir **davantage de logements inclusifs et sociaux** avec les mesures suivantes :
 - 25 % de logements aidés sur les nouvelles constructions, hors logement étudiant ;
 - des partenariats renforcés avec les acteurs du logement solidaire (à Gif, nous sommes en lien avec SNL en particulier, mais nous serions intéressés de renforcer nos échanges avec l'AISH) ;
 - deux fois plus de logements à loyer réduit pour autonomiser les jeunes (passant ainsi d'une trentaine à une soixantaine) ;
 - une expérimentation pour faire baisser les coûts d'accession à la propriété via le dispositif du bail réel solidaire.
- ➔ Nous défendrons de nouveaux projets d'accès à la propriété via le PSLA (actuellement un projet à Gif : nous en porterons davantage).

Comment réglementeriez-vous les locations temporaires du type Airbnb qui font disparaître des possibilités pour les familles du territoire ?

- ➔ Nous n'avons pas de mesure dans notre programme sur ce sujet. Le nombre de locations temporaires de ce type reste limité à Gif-sur-Yvette, si on ne tient pas compte des particuliers qui mettent en location leur résidence principale pendant un nombre limité de jours en leur absence, et qui ne constituent pas un gisement potentiel de nouveaux logements.

Quelle serait votre politique en termes de logement social (rattrapage des objectifs de la loi) ?

- ➔ Nous exigerons 25 % de logements sociaux sur les nouvelles constructions, hors logement étudiant. En effet, Gif-sur-Yvette respecte les critères de la loi SRU mais en particulier du fait d'un nombre important de logements étudiants.
- ➔ Nous créerons un « **guichet municipal du logement** » afin d'inciter les propriétaires à mettre une partie de leur logement en location à coût réduit en contrepartie de revenus garantis sur plusieurs années. Ce faisant, nous permettrons à la ville de « reprendre le pouvoir » sur des surfaces privées pour y mettre en place une politique sociale. Ce dispositif est particulièrement adapté pour les étudiants, les familles monoparentales modestes et les jeunes adultes actifs (plus de précisions sur ce dispositif 4§ plus bas).

Avez-vous des projets sur votre commune en termes de logements d'urgence ou d'insertion mis à disposition d'associations comme la nôtre ?

- ➔ Gif-sur-Yvette dispose actuellement de cinq logements d'urgence. Sans que cela soit écrit dans notre programme, nous sommes ouverts à la construction de logements d'urgence

supplémentaires après une phase de diagnostic en lien avec les associations. Ce serait particulièrement pertinent sur le quartier de Moulon qui en est dépourvu.

Quelles mesures pour inciter aux travaux d'économie d'énergie et autres diminuant l'impact carbone et les charges d'habitation ?

- ➔ Nous sommes fortement mobilisés sur la question de l'efficacité énergétique et de la réduction de l'impact de nos habitations (volet « ville responsable » de notre programme).
- ➔ S'attaquer à la précarité énergétique est pour nous une priorité, et il est à la fois juste et efficace de démarrer par les logements modestes. Nous nous engageons :
 - à adopter une politique municipale exemplaire en améliorant rapidement la performance énergétique des logements appartenant à la ville ;
 - à renforcer le lien vers les structures d'accompagnement pour la rénovation thermique des logements (confort d'hiver et d'été), en particulier l'ALEC Nord-Essonne ;
 - à promouvoir les écogestes auprès des familles modestes, via le service social, notre guichet municipal du logement et l'ALEC, pour montrer qu'il est possible de faire des économies substantielles sans réduction de confort ;
 - à utiliser notre influence auprès des bailleurs pour les pousser à rénover les résidences vieillissantes (par exemple en contrepartie de garantie de prêts) ;
 - à créer un « village de la transition » où seront dispensés des conseils concrets d'économie d'énergie, avec des actions ciblées auprès des écoles et des publics modestes, qui seront orientés par le service social.

En matière de logement d'insertion et d'accompagnement des ménages en difficultés en matière de logement, seriez-vous en faveur du soutien à des associations comme la nôtre (concertation pour des projets ou des actions, subventions de fonctionnement et sur objectifs partagés...) ?

- ➔ Absolument. Il est explicitement écrit dans notre programme que nous nous engageons à « des partenariats renforcés avec les acteurs du logement solidaire ».
- ➔ Nous souhaitons aussi porter une attention particulière aux familles monoparentales en créant un réseau et en créant une maison-test pour l'habitat partagé. Nous sommes en lien avec une association giffoise qui porte cette thématique.

Avez-vous d'autres propositions en matière de logement et d'habitat ?

- ➔ Oui. Nous souhaitons créer un « **guichet municipal du logement** » afin de créer une nouvelle offre de petits logements en exploitant mieux les nombreuses grandes habitations sous-exploitées à Gif tout en favorisant le maintien à domicile.
- ➔ Concrètement, il s'agit d'offrir des garanties aux propriétaires pour mettre leur logement en location (ou une partie de celui-ci) et faciliter les parcours résidentiels et le maintien à domicile des aînés.
- ➔ En échange d'un loyer maîtrisé, les propriétaires verront leurs revenus sécurisés sur plusieurs années et pourront s'affranchir de la recherche de leurs locataires. La ville abondera à un fonds de solidarité pour prévenir les impayés. Un dispositif facultatif de réduction de loyer contre services rendus sera proposé.

2. Politiques sociales : CCAS

Quelle place, quel rôle et quels moyens donneriez-vous au CCAS de votre commune sur les thèmes énumérés ci-dessus ?

- ➔ La solidarité intergénérationnelle sera au cœur des missions et de la vision du CCAS.
- ➔ Le CCAS continuera de prendre en charge la politique de soutien aux familles modestes, aux personnes dépendantes et précaires ainsi qu'aux aînés. Il est et restera l'organe en charge de définir la grille de quotient familial dont dépendent les aides aux familles en fonction de leurs revenus.
- ➔ Nous définirons une grille de quotient familial élargie à davantage de foyers, sans effet de seuil. Nous augmenterons en conséquence la subvention au budget du CCAS.
- ➔ En lien avec le service social et notre guichet municipal du logement, le CCAS verra ses fonctions étendues à lutte contre la précarité énergétique, avec une programmation pluriannuelle des rénovations.
- ➔ Le CCAS supervisera la mise en place d'une mutuelle santé communale offrant une couverture complémentaire négociée, sans surcoût pour la commune. Il en assurera la promotion auprès des aînés.
- ➔ Le CCAS sera investi d'une mission de lutte contre le non-recours aux aides, avec accès à des moyens de communication nouveaux, en s'appuyant sur les associations et les conseils de quartiers que nous créerons.

Quelle ouverture dans sa composition aux citoyens de votre commune ?

- ➔ Nous souhaitons une composition doublement paritaire pour le Conseil d'administration du CCAS : parité de genre et parité élus/société civile.
- ➔ Nous veillerons à ce que soient représentés des associations investies dans les questions suivantes : handicap, aînés, soutien scolaire, sport-santé, lutte contre la précarité énergétique, solidarité intergénérationnelle.
- ➔ Nous nommerons au CA du CCAS l' élu en charge de notre guichet municipal du logement, ainsi qu'au minimum un représentant des associations de solidarité étudiante de l'Université Paris-Saclay.

Peut-être avez-vous d'autres propositions ?

- ➔ Le Conseil d'administration du CCAS se réunira une fois par an avec les représentants des conseils de quartiers que nous créerons.

3. Politiques sociales : politiques municipales

Par rapport aux politiques sociales actuelles de votre commune, vous proposez vous de les diminuer ? de les étendre ? Que proposez-vous sur les thèmes énumérés ci-dessus ? Quelles actions nouvelles et quels moyens ?

- ➔ Nous souhaitons les étendre, comme en attestent les engagements présentés plus haut.

Plus largement quelles politiques mettriez-vous en place pour lutter contre l'isolement et la précarité d'une part croissante de la population ?

- ➔ L'isolement et le repli sur soi est une réalité à Gif-sur-Yvette, dans tous les groupes sociaux. Notre vision solidaire et ouverte de la ville s'appuie sur une multitude de mesures destinées à relier les habitantes et les habitants des quartiers, en s'appuyant sur tous les leviers possibles :

- Aménagement de l'espace public, avec notre proposition « Gif en places » pour réaménager des « places du villages » pour favoriser les rencontres dans les quartiers ;
- Mobilités, avec de nouvelles liaisons douces et de nouvelles navettes reliant le quartier de Moulon et Chevry à la vallée ;
- Vie associative, sportive et culturelle avec un « passe culture » destiné au 16-25 ans, la mutualisation de certains moyens associatifs, des rencontres sportives inter-villes et inter-quartiers avec des épreuves mixtes, l'ambition de faire de Gif la ville de toutes les sciences et des sciences pour toutes et tous, l'application du quotient familial pour démocratiser l'accès des moins de 18 ans aux sections sportives et à la piscine.
- Vie citoyenne, avec de nouveaux conseils de quartier, un conseil des aînés et des grandes causes annuelles objets de concertations.
- Événementiel avec un nouveau festival « Gif en faits », des fêtes culturelles régulières...
- etc...

Cette thématique est au cœur de notre vision pour une « ville ouverte » qui est le premier axe de notre programme.

Quid des jeunes plus ou moins à la rue comme ceux que nous accompagnons dans notre dispositif Pause'Toit : aideriez-vous financièrement ce dispositif très déficitaire et qui risque de disparaître rapidement ?

- ➔ Nous nous engageons à créer deux fois plus de logements à loyer réduit pour autonomiser les jeunes (passant ainsi d'une trentaine à une soixantaine). Ce dispositif est adapté pour des jeunes à revenus modestes, en phase d'insertion professionnelle.
- ➔ Pour les jeunes en plus grande précarité, une analyse du besoin reste à faire, en lien avec des structures comme la vôtre et avec les associations de solidarité étudiante de l'Université Paris-Saclay. Nous nous tenons prêts à nous investir sur ce sujet.

En application du principe de transparence prôné par notre collectif OSER!, cette réponse sera communiquée et consultable par tous les citoyens. Ces actions feront l'objet d'un suivi et d'une publication régulière sur le site et dans les supports papier de la ville.